

## LES EXTERIEURS

<b>Accès voitures</b>	Ascenseur à voitures depuis l'avenue de la Gare pour desservir les 2 parkings enterrés
<b>Accès piétons</b>	Dallages de ciment au Nord du pavillon sur les accès au patio Ouest
<b>Espaces extérieurs</b>	Patio Ouest du bureau en dallages de ciment Patio centraux en dallages ciment

## STRUCTURE ET FACADES

Structure en béton/maçonnerie, répondant aux exigences structurelles et sismiques :  
Radier et dalles en béton armé – surcharges admissibles selon norme SIA 261 :

• radier	200kg/ m <sup>2</sup> (2 kN/m <sup>2</sup> )
• dalles	200kg/ m <sup>2</sup> (2 kN/m <sup>2</sup> )
• balcons et terrasses	300 kg/m <sup>2</sup> (3 kN/m <sup>2</sup> )
• escaliers	400 kg/m <sup>2</sup> (4 kN/m <sup>2</sup> )

Murs de séparation entre bureaux phoniques : brique avec doublage acoustique ou béton armé selon les normes accrues en vigueur

Façades ouest en maçonnerie ou béton avec isolation extérieure crépie et intérieure avec doublages plâtre sur autres façades – valeurs selon dossier Minergie  
Pavillon avec peau ventilée en zinc sur les deux étages et la toiture Feblanterie en zinc

Fenêtres en bois-métal avec verre isolant– valeurs selon dossier Minergie

Garde-corps métalliques au choix de la promotion

Stores électriques à lamelles orientables sur toutes les baies vitrées façade ouest



*Pour une meilleure qualité de vie et une faible consommation d'énergie, le bâtiment est conçu selon les exigences Minergie.*

**SECOND ŒUVRE ET AMENAGEMENTS INTERIEURS**

**Ascenseur** 8 personnes / 630 kg, avec portes télescopiques et accessible aux handicapés

**Serrurerie**

Boîtes aux lettres en aluminium avec découpe pour cylindre et portillon selon norme + compartiment interphone  
Porte entrée principale Porte métallique vitrée avec gâche électrique

**Menuiserie intérieure**

Portes d'accès depuis le garage Portes appliques pleines stratifiées (40 dB) et serrure tri-bloc – selon norme AEAI (feu)

Portes d'accès depuis le patio Portes bois-métal vitrées et serrure tri-bloc

Portes intérieures en plus-value

Portes sous-sol Portes appliques pleines stratifiées et selon norme AEAI (feu) si nécessaire

**Electricité**

Selon plans électriques de la promotion

Courant fort 220 V et 380 V : raccordement et tableau électrique

Tous les stores sont électriques.

Introduction de la fibre optique jusqu'au compteur de chaque bureau.

Téléphone et internet au choix et à la charge de l'acquéreur.

Interphone

**Communs**

Installation des appareils et luminaires dans les locaux communs : cage d'escalier, garage souterrain et divers sous-sols.

Eclairage extérieur des chemins et entrées d'immeuble.

**Cloisons intérieures**

En plus-value selon demande du client

### **Chauffage**

Production de chaleur par chaudière à gaz et panneaux solaires sur la toiture du bâtiment de l'avenue de la Gare selon concept Minergie  
Distribution par chauffage au sol  
Réglage de la température ambiante dans toutes les pièces (thermostat)  
Compteur de chauffage individuel par bureau

### **Ventilation**

Ventilation de confort Minergie : renouvellement d'air à double flux.

### **Sanitaire**

Distributeur eau chaude par boiler centralisé et accumulateur solaire  
Compteur d'eau chaude pour chaque appartement / bureau.

Installations sanitaires appartements selon plans et choix promotion

Appareils selon plan architecte  
WC comprenant un lavabo avec un meuble intégré et un miroir.  
Robinetterie standard chromée de fabrication suisse  
Accessoires selon choix de la promotion

### **Cuisines**

En plus-value selon demande du client

**Revêtements de sols**

Bureaux et zones communes : chape brute  
Parquet / carreaux en plus-value selon demande du client

WC

Faïence sol  
Prix catalogue pour la fourniture TTC Fr. 45.- /m2 + pose 45.-/m2

Caves

Radier taloché frais sur frais

Cage d'escalier, paliers

Carreaux de grès cérame au choix de la promotion

**Revêtements des murs**

Bureaux et zones communes : revêtement brut  
Enduit de fond et crépi en plus-value selon demande du client.

WC

Enduit de fond et faïence (sur toute la hauteur des pièces),  
Faïences  
Prix catalogue pour la fourniture TTC Fr. 45.- /m2 + pose 45.-/m2

Caves

Maçonnerie/béton brut ou isolation brute selon plans

**Revêtements des plafonds**

Faux-plafonds en panneaux de plâtre jointoyés avec dispersion de finition  
Enduit en plus-value selon demande du client

Caves

Béton brut ou isolation brute selon plans

## CONDITIONS GENERALES

### **Taxes, introductions**

- Taxes et introductions, eau, électricité, téléphone, t l r seau sont comprises.
- Taxes permis de construire et permis d'habiter comprises.

### **Non compris**

- Frais de notaire, registre foncier et frais financiers.
- T l phone et internet au choix et   la charge de l'acqu reur.

### **Informations**

- Le vendeur et l'architecte se r servent le droit d'accepter les  ventuelles modifications souhait es par le propri taire – celles-ci devront  tre  tudi es avant la mise en chantier.
- Toutes modifications par rapport au pr sent descriptif feront l'objet de plus ou moins-values  tablies par le vendeur. Celles-ci seront confirm es apr s la signature du propri taire.
- Des honoraires d'architecte de 12% seront calcul s sur toutes les modifications command es (concernant les plus et moins-values)
- Toutes les entreprises mandat es seront choisies par le vendeur.

### **Bases l gales :**

Pour la conception et l'ex cution des travaux de construction :

- Les lois et r glements de construction communaux, cantonaux et f d raux ;
- Les conditions g n rales et particuli res des associations professionnelles ;
- La norme de construction adapt e aux personnes handicap es (SN 521 500);
- Le b timent sera r alis  selon la norme Minergie et certifi  par un organe officiel ;
- Garantie sur l' tanch it  de la toiture de 10 ans.
- L'immeuble est con u avec l'assistance d'un acousticien et d'un ing nieur conseil en  nergie et physique du b timent.
- L'immeuble r pond aux derni res exigences sismiques cantonales.
- Les isolations et la production de chaleur sont conformes aux exigences SIA 380/1 et   la r glementation cantonale.

Si des exigences suppl mentaires r sultent des calculs relatifs   la statique du b timent, au chauffage,   la physique du b timent,   l'isolation phonique ou aux installations techniques, ces exigences devront  tre respect es.

*Ce document n'a pas de valeur contractuelle et peut encore  tre modifi *  
**invista SA – mai 2017**